

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE D'URRUGNE

Le public est informé qu'une enquête publique préalable, relative au projet de déclassement et d'aliénation d'un délaissé de chemin rural, anciennement dénommé « chemin d'Iparraguerre », situé entre les parcelles cadastrées Section BC – n°216 et BC – n°226, au lieu-dit « Larrouleta » à Urrugne, se déroulera :

- DU LUNDI 27 AVRIL 2026 À 8H30 AU MARDI 12 MAI 2026 À 17H30

Le dossier d'enquête pourra être consulté en Mairie d'Urrugne, 3 place de la Mairie – 64122 URRUGNE, Service Urbanisme, durant la période ci-dessus définie aux jours et heures habituels d'ouverture au public ou sur le site internet de la Commune – <https://www.urrugne.fr>

Le public pourra présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à :

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Enquête publique – Délaissé de chemin rural, anciennement dénommé « chemin d'Iparraguerre », situé entre les parcelles cadastrées Section BC – n°216 et BC – n°226 – lieu-dit « Larrouleta »
Mairie d'URRUGNE
3, place de la Mairie
64122 Urrugne

Ou par courriel à l'adresse : serviceurbanisme@urrugne.eus

Le Commissaire Enquêteur désigné est **Monsieur Bernard TOURRET**.

Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie d'URRUGNE aux dates et horaires suivants :

- LUNDI 27 AVRIL 2026 DE 8H30 À 11H30

- MARDI 12 MAI 2026 DE 14H30 À 17H30

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront consultables en Mairie d'URRUGNE et sur le site internet de la Commune - <https://www.urrugne.fr>, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire,

Sébastien ETCHEBARNE